

# Grand infos Quevilly

Mars 2020

[www.grandquevilly.fr](http://www.grandquevilly.fr)



**LA COMMUNE, SES COMPÉTENCES  
L'ESSENTIEL À RETENIR**



## BAL DES 3 CANARDS

Du 21 au 23 février, les comédiens amateurs montent sur les planches des 9<sup>e</sup> Théâtrales quevillaises. Les seniors qui ont participé depuis des mois au bal des trois canards ouvrent... le bal !



## COUP DE POUCE

Samedi 8 février, la promotion 2019-2020 des étudiants bénéficiaires de la bourse municipale Quevilly études supérieures est rassemblée à l'Hôtel de Ville pour la signature des contrats.



## PRÉVENTION

Mardi 4 février, les familles sont venues en nombre pour la soirée consacrée à la prévention des addictions liées aux jeux vidéo.

## SPORT ET HANDICAP



Du 11 au 13 février, des enfants Quevillais sont invités à participer aux journées sport et handicap, qui visent à faire changer le regard des plus jeunes.

## INAUGURATION



Samedi 8 février, la salle de convivialité du gymnase Tabarly est inaugurée, avant deux matches de handball féminin et masculin.

## ADOS ET CITOYENS



Vendredi 14 février, le conseil des ados accueille ses nouveaux élus au sein de l'assemblée plénière, à l'Hôtel de Ville.

## RÉCOMPENSÉS



Lundi 3 février, les participants au concours de décorations de Noël sont récompensés à la grange du grand Aulnay.



Chère Madame,  
Cher Monsieur,

Les élections municipales se déroulent ce mois-ci. Pour vous éclairer sur ce sujet et sur le fonctionnement des élections, notre dossier fait le point sur les domaines d'intervention de la commune. C'est pour chacun une opportunité de participer à la vie de la commune. Voter est un droit, mais aussi un devoir citoyen.

L'actualité du moment se passe dans les espaces seniors, dans les écoles, sur les différents chantiers et lors de nos nombreux rendez-vous culturels et de loisirs. Découvrez-la dans ces pages...

Bonne lecture à toutes et à tous.

*Avec mes sentiments  
très chaleureux à vous  
les Grand. Quevillais  
et Grand. Quevillais*

*Marc Massion*

Marc Massion  
Maire

Vice-président de la Métropole  
Rouen Normandie



## Des activités numériques pour les seniors

De nouvelles activités sont proposées aux Quevillais qui fréquentent les espaces seniors.

Depuis peu, un **café numérique** est au programme : les personnes qui le souhaitent peuvent être guidées pour apprendre à mieux utiliser leur téléphone, leur tablette ou ordinateur. La séance, de 14h à 16h, se déroule le lundi à l'espace Lévis, le mardi à Delacroix, le jeudi à Cordonnier et le vendredi à Dormoy. Dans le même temps, chaque vendredi matin, un service de navette est organisé pour les seniors qui souhaitent se rendre au marché de la place du Québec.

Plus d'infos au 02 35 68 93 61.



## Du théâtre contre le harcèlement

L'Espace jeunesse intervient dans les trois collèges de la ville pour parler discrimination et harcèlement avec les élèves de 4<sup>e</sup>.

Le sexisme, l'homophobie ou le racisme sont au cœur de saynètes de théâtre forum imaginées par la compagnie Commédiamuse, spécialiste des projets d'éducation artistique et culturelle, pour provoquer le dialogue entre les élèves et lutter contre les problématiques liées au harcèlement scolaire. Cette démarche vise à sensibiliser chacun à l'importance du respect des autres et de la différence. Durant les séances de théâtre forum, les scènes sont jouées plusieurs fois, pour que les participants puissent intervenir et proposer des solutions.

## HOMMAGE



Didier Bérenger, adjoint au maire en charge de la voirie, est décédé début février à l'âge de 66 ans.

Elu depuis 2008, il aimait s'impliquer sur les dossiers liés aux projets d'aménagement et de développement de la ville. Très présent au sein des organismes paritaires, il a toujours été motivé par un souci de justice sociale. L'équipe municipale s'associe à la peine de sa famille et de ses proches.



## LA CULTURE À L'ÉCOLE

Sensibiliser les enfants à l'art et à la culture, c'est l'ambition des résidences triennales territoriales qui se déroulent en ce moment dans les écoles.

Ce dispositif, en lien avec l'Education nationale et la Direction régionale des affaires culturelles, a pour but de familiariser les enfants à l'art et aux lieux culturels de la ville.

Pour cette année scolaire, le thème est "la musique, dialogue entre les arts". Sur le temps scolaire, un danseur est intervenu dans les écoles Calmette et Pasteur, les élèves de maternelles ont été invités à voir *Pierre et le loup* au théâtre Dullin, des classes d'élémentaires vont à la rencontre d'artistes comme Clémence Pollet ou Emmanuel Lagarrigue à la Maison des arts...

## EN BREF...

### Inscriptions école et centre de loisirs

Les inscriptions en maternelle se déroulent du 2 au 13 mars à l'Accueil enfance famille, à l'Hôtel de Ville.

Les inscriptions au CP, du 2 au 13 mars également, peuvent s'effectuer sur votre espace famille ou à l'AEF.

Pour ces inscriptions, l'AEF vous accueille du lundi au vendredi de 8h45 à 17h45 et le samedi 7 mars de 9h à 12h.

Les inscriptions au centre de loisirs de printemps se déroulent du 16 au 27 mars sur votre espace famille en ligne ou à l'AEF.



## Semaine de la petite enfance : à l'aventure !

La semaine du 23 mars est la semaine nationale de la petite enfance. Pour l'occasion, de nombreuses activités sont proposées et ouvertes aux familles des crèches et du Relai assistantes maternelles, pour des moments de partage entre les enfants, les parents et les professionnelles de la petite enfance. Peinture aux pieds, parcours des senteurs, atelier cuisine, spectacle à la médiathèque (ouvert à tous)... tout est fait pour que chacun ose "s'aventurer", la thématique de cette édition 2020.

## POINT TRAVAUX

### STADE DELAUNE

Les travaux de construction des vestiaires sont en cours de finition. Le nouveau terrain de football sera livré au printemps, le temps de laisser le gazon pousser...

### ESPLANADE TONY-LARUE

Le réaménagement de l'esplanade de l'Hôtel de Ville est en phase de finitions, avec quelques travaux (installation du mobilier urbain et aménagement des espaces verts) qui nécessitent une météo clémente.



### TERRAIN MULTISPORTS DEVANT L'ESPACE JEUNESSE

Le terrain a été démonté pour être remplacé par un équipement flambant neuf qui permettra la pratique de nombreux sports comme le football, le basket ou le handball.



### PLACE DELACROIX

Sur la première moitié de la place, les travaux de réaménagement se terminent. L'espace va être ouvert pour pouvoir entamer la deuxième partie des travaux, sur l'autre moitié. La nouvelle place Delacroix devrait être achevée en juin.



**10% DES LOGEMENTS ACCESSIBLES**

Chaque année, la commission pour l'accessibilité établit un rapport qui est communiqué au conseil municipal. Une occasion de rappeler que la Ville maintient son exigence de 100% de logements accessibles, contrairement à la loi ELAN qui assouplit les normes d'accessibilité

des logements neufs. Pour 2020, des aménagements sont prévus dans la forêt du chêne à leu, sur le parking du cimetière et place Delacroix, à la maternelle Levillain, à la grange du grand Aulnay ou encore à l'école maternelle Perrault.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Deux à trois fois par an, la commission sécurité routière composée d'élus, d'agents de la Ville et de la Métropole, se réunit pour étudier de possibles aménagements de la circulation.

La dernière commission a décidé d'aménager le carrefour entre la rue Bastié et la rue Rousseau en installant deux stops pour faire diminuer la vitesse des véhicules et renforcer la sécurité des piétons.

Il a également été décidé d'installer temporairement le radar pédagogique avenue du général Leclerc ou encore rue Clémenceau, en plus des contrôles de vitesse réguliers.

Des aménagements divers (réfection de voirie, marquage au sol, dispositif anti-poids lourds) ont été réalisés récemment rue du fort de Douaumont, avenue Aristide-Briand, rue Matisse et sur le parking du cimetière.

## SACS DE COLLECTE

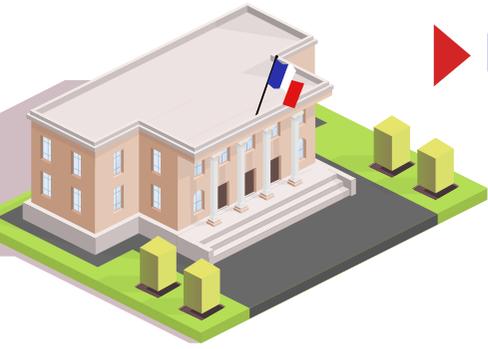
La distribution des sacs de collecte de déchets de la Métropole aura lieu sur le parking de l'Hôtel de Ville les 18 (9h-19h), 19, 20, 23 et 24 mars (14h-19h). La distribution se termine le 25 (9h-19h), le 26 et le 27 mars à la mairie annexe (14h-19h). Il est nécessaire de fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## LA COMMUNE, SES COMPÉTENCES L'ESSENTIEL À RETENIR

Pourquoi vote-t-on aux municipales ? Pour la vie quotidienne, car une commune dispose de compétences variées qui ont chaque jour un impact pour les habitants. Cadre de vie et animations, services publics de proximité, aide sociale... Tour d'horizon des principales missions d'une Ville et du déroulement des élections à venir.

La commune dispose d'une clause générale de compétence, qui lui permet d'intervenir dès lors que l'intérêt de son territoire peut être invoqué. Cela signifie que ses compétences sont très larges et que nombre d'entre elles dépendent des choix politiques de l'équipe municipale. Mais la commune ne s'occupe pas de tout : ses responsabilités sont partagées avec celles de l'Etat, du Département, de la Région et de la Métropole (voir page suivante).

## QUELQUES EXEMPLES DE COMPÉTENCES MUNICIPALES COURANTES :



### ▶ LA COMMUNE, REPRÉSENTANTE DE L'ETAT

- fourniture de documents officiels (livret de famille, carte d'identité, passeport...) et formalités administratives nécessaires à l'Etat
- enregistrement des naissances, PACS, mariages et décès
- organisation des élections politiques
- inscriptions sur les listes électorales
- organisation du recensement de la population, du recensement militaire...



### ▶ URBANISME

- application des règlements d'urbanisme
- aménagement du territoire et de nouveaux quartiers d'habitation
- droit de préemption urbain
- délivrance de permis de construire et autres autorisations d'occupation des sols, prise des arrêtés
- gestion du domaine privé de la Ville...

### ▶ SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

- création d'une police municipale
- organisation de la circulation routière
- informations des habitants sur les risques majeurs
- création et entretien de structures dédiées aux jeunes
- création d'instances citoyennes pour les jeunes
- organisation de la restauration scolaire
- organisation d'activités périscolaires
- maintien de la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques
- création et gestion d'établissements destinés à la petite enfance (crèche, Relai assistantes maternelles...)
- en cas d'incident, coordination des opérations de secours (sauf si le relai est pris par le Préfet)
- gestion du personnel des écoles qui ne dépend pas de l'Education nationale
- création et implantation des écoles maternelles et élémentaires...

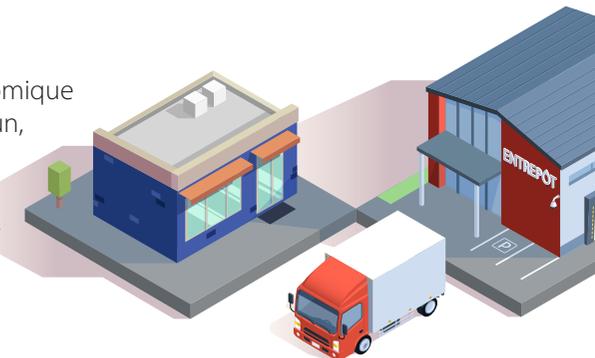


### ▶ AIDE SOCIALE

- aide sociale légale en faveur des plus fragiles par le biais d'un Centre communal d'action sociale et instruction des demandes d'aides
- création d'aides sociales facultatives avec des services destinés aux familles (restauration scolaire) ou aux personnes âgées (espaces seniors, télalarme, aides ménagères...)...

### ▶ ECONOMIE LOCALE

- création d'un environnement favorable à l'activité économique (communications, zones d'activité, transports en commun, cadre de vie des salariés...)
- création d'emplois au sein de la commune et d'activité économique dans les entreprises via les marchés publics
- soutien au commerce de proximité
- investissements locaux...



# L'ESSENTIEL À RETENIR

Le maire a un rôle particulier, puisqu'il est à la fois

**AGENT DE L'ETAT**

et à la tête de

**L'EXÉCUTIF DE LA COMMUNE**

En tant qu'agent de l'Etat, sous l'autorité du préfet, le maire remplit des fonctions administratives comme la publication des lois et règlements ou l'organisation des élections. Il est également officier d'état civil, de police judiciaire, chargé de signaler sans délai au procureur de la République les crimes et délits dont il a connaissance.



En tant que chef de l'exécutif communal, le maire prépare et exécute les décisions du conseil municipal. Il prend des arrêtés, représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget. Le maire est par ailleurs le chef de l'administration communale. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.

Le conseil municipal et le maire sont élus pour un **mandat de 6 ans**.

**35**

Le **nombre de conseillers municipaux** est fixé en fonction de la population de la commune. Pour les villes qui comptent entre 20 000 et 29 999 habitants, comme Grand Quevilly, le nombre de conseillers municipaux est de 35 (et 2 personnes supplémentaires).

Le **nombre d'adjoints** est fixé en fonction du nombre de conseillers municipaux. A Grand Quevilly, le nombre maximal est de 10.



La commune est le **plus petit maillon du découpage territorial français** (suivie de la Métropole, du Département et de la Région). Elle est autonome financièrement. Ses recettes proviennent d'une part des impôts locaux, d'autre part de la gestion de ses biens et des subventions que lui alloue l'Etat.

## ► DÉVELOPPEMENT DE LA VIE LOCALE. DU SPORT, DE LA CULTURE

- création et entretiens des équipements sportifs (gymnases, piscine...)
- aide aux associations (subventions, soutien aux manifestations)
- création et entretien de la médiathèque et autres équipements (salle de spectacle, école de musique...)
- organisation de manifestations locales (culturelles, sportives...)
- organisation de jumelages
- construction d'équipements collectifs (aires de jeux, bancs, aires de sport)
- aménagement et propreté des espaces publics (parcs, jardins...)
- actions en faveur du développement durable
- réalisation d'inventaires locaux du patrimoine naturel...



## LE JOUR DU VOTE

✉ Les bureaux de vote sont ouverts **de 8h à 18h** le dimanche 15 mars et le dimanche 22 mars en cas de deuxième tour.

✉ Les **conseillers communautaires** - qui siègent à la Métropole - sont élus en même temps que les conseillers municipaux, au suffrage universel. Au nombre de cinq (et deux suppléants), ils représentent la Ville au conseil métropolitain. Le jour de l'élection, les candidats à la fois aux municipales et à la Métropole sont indiqués clairement. Ils figurent sur deux listes distinctes, mais sur un même bulletin de vote.



✉ Si vous ne pouvez pas être présent à Grand Quevilly le jour du vote, vous avez toujours la possibilité d'établir **une procuration**. La démarche peut débuter en ligne, pour remplir le formulaire de demande, et doit s'effectuer ensuite au tribunal d'instance du lieu de travail ou de résidence ou dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie. Il n'y a pas de date limite pour établir une procuration, mais le délai doit être suffisant pour que l'information arrive jusqu'au bureau de vote...

## ET LA MÉTROPOLE ?

**La commune ne s'occupe pas de tout ce qui concerne notre quotidien. Certaines missions sont prises en charge par la Métropole.**

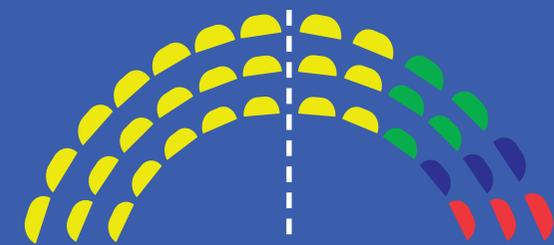
La Métropole Rouen Normandie est un regroupement de villes et de villages qui ont décidé de mettre en commun leurs moyens et leurs équipements, afin de proposer à leurs habitants une palette plus large de services publics. Aujourd'hui, 71 communes en font partie. La Métropole dispose de compétences qui lui sont propres comme le développement économique, la voirie, les transports en commun, l'emploi et l'insertion, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets... Ces compétences ont été transférées par les communes, qui ne sont donc plus compétentes en la matière.

## ► COMMENT SE PASSE LE VOTE ?



## ET APRÈS ?

### L'ATTRIBUTION DES SIÈGES



La moitié des sièges est attribuée d'office à la liste qui remporte l'élection. C'est ce que l'on appelle la prime majoritaire.

L'autre est répartie proportionnellement entre les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés au dernier tour (y compris la liste majoritaire).

### L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Election au scrutin secret
- Quelques jours après les élections
- 3 tours maximum
- Est élu Maire le conseiller qui obtient au moins 50% des voix. au 1<sup>er</sup> ou au 2<sup>e</sup> tour. Au 3<sup>e</sup> tour, si personne n'atteint ce pourcentage, le candidat avec le plus de voix l'emporte. En cas d'égalité, c'est le plus âgé qui est déclaré élu.

Les adjoints sont élus au scrutin de liste selon la même procédure. Ils peuvent recevoir du maire des délégations de compétences qui leur permettent de prendre certaines décisions en son nom.

## LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Chaque citoyen a la possibilité d'assister aux réunions du conseil municipal, qui se tiennent en salle du conseil, à l'Hôtel de Ville. Le premier conseil municipal du mandat est prévu

quelques jours après le tour de scrutin qui aura permis de déterminer une liste gagnante. Pour en connaître la date, n'hésitez pas à consulter le site de la Ville ou la page Facebook.

## Groupe des élus de la majorité

Le dimanche 15 mars aura lieu l'élection municipale. Les électeurs sont attendus dans les bureaux de vote, de 8h à 18h, pour choisir les conseillers municipaux, dont cinq siégeront aussi au sein de la Métropole Rouen Normandie.

Après l'élection, le maire sera désigné par le conseil municipal et constituera une nouvelle équipe d'adjoints.

Voter le 15 mars est important. Il s'agit de décider qui gèrera la Ville mais aussi de permettre aux élus d'être entendus. Plus les Grand-Quevillais iront voter, plus Grand Quevilly sera écoutée.

La carte d'électeur est souhaitée mais pas indispensable. Il est possible de voter sur simple présentation d'une pièce d'identité, qui elle est obligatoire.

Enfin, il est encore temps d'établir une procuration, sans justification particulière. Informations sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Aux urnes, citoyens !

## Groupe des élus de l'opposition

Considérant que cette tribune n'a de "libre" que son nom, les élus de l'opposition ont décidé de ne plus communiquer par ce biais.

Nous sommes certains que nos lecteurs comprendront cette décision et sauront nous retrouver dans des publications impartiales et réellement «libres».

Par conséquent, nous demandons la publication de ce communiqué chaque mois en lieu et place de l'habituel «non parvenu en temps».

Merci de continuer à nous faire parvenir vos mails à : [elus.opposition.grandquevilly@gmail.com](mailto:elus.opposition.grandquevilly@gmail.com)

# UNE HEURE DANS LE NOIR...

**Samedi 28 mars, en guise de soutien à la protection de l'environnement, chacun est invité à éteindre les lumières à 20h30... ou à passer à la médiathèque !**

Samedi 28 mars, c'est Earth hour, une action symbolique financée par la Métropole et menée par l'association WWF, qui consiste à éteindre les lumières pendant une heure en guise de soutien à la protection de l'environnement. La Ville s'est engagée dans une démarche volontariste en s'impliquant dans la Cop 21 locale avec la Métropole.

Alors, cette année, la médiathèque s'associe à l'événement à sa manière et propose aux adultes une soirée de lecture à voix haute avec des comédiens, dans le noir, à 20h30. Une façon originale de s'engager pour l'environnement !

Sur inscription à la médiathèque, au 02 35 68 93 97.



**Vous avez des idées de sujets qui peuvent faire l'objet d'un article dans le Grand Quevilly infos ?**

Envoyez un mail à [direction.communication@ville-grand-quevilly.fr](mailto:direction.communication@ville-grand-quevilly.fr)

## Numéros utiles

Mairie : 02 35 68 93 00

CCAS : 02 35 68 93 61

Médecin de garde : 116 117

SAMU : 15 ou 112

Pharmacie de garde : 32 37

Réseau bronchiolite :

02 35 71 70 82

Centre antipoison :

02 35 88 44 00

Pompiers : 18 ou 112

Police nationale : 17 ou 112

Police municipale :

02 35 68 93 00

Urgences vétérinaires :

02 35 36 30 00

Urgence sécurité gaz :

GrDF, 0 800 47 33 33

Ma Métropole :

0800 021 021

Journal municipal de la Ville de Grand Quevilly  
Directeur de la publication : Marc Massion  
Co-directeur : Régis Lefebvre  
Rédacteur en chef : Nicolas Rambure  
Conception, rédaction et photographies :  
Charlotte Galiana, Cédric Valentin, Pierre Loiseau,  
Christophe Duchossoy, David Morganti (photo de l'édito). Impression : PPS. Dépôt légal : à parution

Imprimé sur du papier 60 % recyclé,  
40 % issu de productions qui garantissent  
la gestion durable des forêts.



## JOYEUX ANNIVERSAIRE!



Samedi 14 mars, l'ALBCS fête ses 50 ans ! Un demi-siècle de vie associative, qui a commencé avec des passionnés de danse... et qui continue avec près d'une trentaine de sections qui s'intéressent aux arts, aux loisirs ou aux sports. Pour fêter l'événement, l'amicale organise un après-midi festif à la grange du grand Aulnay avec divers stands et activités proposées à tous !

Rendez-vous de 14h à 18h30 à la grange du grand Aulnay. Plus d'infos au 02 35 67 15 09 ou sur [www.albcs.fr](http://www.albcs.fr)

## RDV en JUIN

**BAKAYADES**  
Prenez date !

Les fêtes de la Ville se dérouleront le week-end du 13 juin. Le programme est en cours d'élaboration...

Plus d'infos à venir dans les prochaines semaines !

# 2020

## TI POUCE

Pendant la semaine de la petite enfance, la médiathèque propose un spectacle aux plus jeunes, *Ti pouce et la colline aux oiseaux*. C'est une histoire qui se conte avec les mains, les sons, les images. C'est un conte pour les petits yeux, les petites oreilles des grands curieux de 1 à 3 ans.

**Samedi 28 mars à 10h et 11h, sur inscription auprès de la médiathèque, au 02 35 68 93 97.**



## Un carnaval côté jardin

Rendez-vous samedi 4 avril pour le carnaval du Bourg ! Le thème de cette année est « jardin et potager ». Les enfants des écoles du Bourg sont attendus dès 13h30 à l'école Pasteur pour le passage au maquillage puis le défilé dans les rues, avec les parents et les habitants.

## CÉLÉBRONS LES FEMMES EN MUSIQUE

Trois rendez-vous ce mois pour célébrer les femmes au travers de la musique :

- Vendredi 6 mars à 20h30, **concert** de l'Atelier en chantier de l'école de musique, qui reprend des chansons françaises autour des étapes de la vie des femmes. Concert gratuit et ouvert à tous.

- Tout le mois, une **exposition** sur les femmes compositrices à l'école de musique et une **exposition** sur les femmes dans la création musicale dans le hall de l'Hôtel de Ville.



## electronic city

Jusqu'au 13 mars, découvrez l'exposition d'Emmanuel Lagarrigue. L'artiste, qui a travaillé avec des écoliers quevillais, présente son travail sur le langage silencieux grâce au morse lumineux (photo), la langue des signes ou encore le braille... et une pièce de théâtre contemporaine (Electronic city) en version cinématographique, avec des projections sur d'impressionnants écrans transparents.

**Jusqu'au 13 mars à la Maison des arts.**

## NORMANDIE IMPRESSIONNISTE

### Place à la couleur !

**Le festival Normandie impressionniste revient en 2020 ! Du 3 avril au 6 septembre, il va animer la région avec des expositions et événements d'ampleur sur le thème de la couleur.**

La Ville s'associe à cette manifestation avec une exposition d'Hicham Berrada, qui explore dans ses œuvres – vidéo, photo ou sculpture – des protocoles scientifiques qui imitent au plus près des processus naturels. L'une des vidéos, tournée dans un bocal, immerge le spectateur dans une incroyable profusion de formes, de couleurs et de mouvements. A découvrir sans attendre !

**Exposition à partir du mardi 7 avril à la Maison des arts.**



## AGENDA

Retrouvez toutes les actus et l'agenda sur [www.grandquevilly.fr](http://www.grandquevilly.fr)

### SOIRÉE PYJAMA

Vendredi 6 mars  
18h - Médiathèque

### ENFANTS ZEN PARENTS ZEN

Samedi 14 mars  
10h30 - Médiathèque

### MANGEURS D'HISTOIRES

Mercredi 18 mars  
10h30 - Médiathèque

### ATELIER NUMÉRIQUE

#### LA MUSIQUE EN LIGNE

Mercredi 18 & samedi 21 mars  
16h & 10h - Médiathèque

### RACONTE-MOI UNE HISTOIRE

Samedi 21 mars  
10h30 - Médiathèque



## MARION SOMBRUN

**Professeure de piano à l'école de musique depuis plus de vingt-cinq ans, Marion Sombrun organise un concert et une exposition à l'occasion de la journée des droits des femmes.**

Un jour, Marion Sombrun a découvert un petit livre de piano très bien écrit, signé Mel Bonis. En se renseignant, elle a réalisé que le musicien était en fait une musicienne, Mélanie, qui avait raccourci son nom pour pouvoir être publiée... "J'ai réalisé alors que je ne connaissais aucune femme compositrice. J'ai mené mon enquête et réussi à faire le portrait d'une trentaine d'entre elles." C'est cette exposition qui occupe le hall de l'école de musique en ce mois de mars, dédié aux droits des femmes, en plus du concert dédié à la vie des femmes du 6 mars (voir page 14).

Passionnée de piano, qu'elle a débuté à 9 ans, Marion Sombrun s'est également initiée au chant, au saxophone puis à la harpe. "Le piano, c'est un peu ma langue maternelle et c'est l'instrument que j'enseigne. J'ai eu envie de voir la musique sous d'autres angles, c'est important pour pouvoir transmettre." C'est justement cela qui la passionne dans son métier, ce lien créé avec ses élèves, l'humain autant que la musique... "La musique est une façon de dire, sans les mots. L'enseigner, c'est une force que l'on donne aux enfants pour grandir, et qui n'en a pas l'air. C'est ça qui est précieux."

Parmi ses compositeurs préférés, on retrouve Debussy "pour sa musique magnifique et pudique" mais aussi Lili Boulanger, une compositrice du tout début du XX<sup>e</sup> siècle. Vous voulez en savoir plus sur cette découverte de Marion et sur tant d'autres musiciennes ? Rendez-vous à l'école de musique en ce mois de mars !

### EN 3 DATES

**1974** : Naissance à Rouen

**1983** : Débute le piano

**1998** : Découvre de nouveaux horizons musicaux avec son conjoint